
Gestion des médicaments - ENTREPOSAGE ET CHAÎNE DE FROID

Indépendamment du lieu où l'on retrouve des médicaments, assurez-vous que l'endroit où ils sont entreposés permet de protéger leur intégrité. Cela concerne, par exemple :

Les médicaments en inventaire;

Les médicaments préparés pour un patient (ex. : livraison);

Les médicaments en établissement de santé :

- a) servis au nom du patient et conservés à l'unité de soins (notamment dans le réfrigérateur);
- b) aux communs aux unités de soins;
- c) dans un cabinet décentralisé, une armoire de nuit, un coffre de réanimation;
- d) etc.

1. Quels sont les éléments à considérer lors de l'entreposage des médicaments?

Afin de protéger l'intégrité des médicaments durant l'entreposage, assurez-vous entre autres que :

le taux d'humidité de la pièce est contrôlé;

la température de la pièce est contrôlée (tenez un registre de températures) et se situe dans les écarts recommandés :

- a) Ambiante : 15 à 25 °C
- b) Réfrigéré : 2 à 8 °C
- c) Congelé : -25 à -10 °C

la chaîne de froid est respectée en tout temps, le cas échéant. Pour plus d'information, consultez :

- a) Les Lignes directrices concernant le contrôle de la température des médicaments pendant l'entreposage et le transport (GUI-0069)
- b) Le Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins
(<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-278-05W.pdf>)

2. Comment respecter la chaîne de froid et s'assurer de son maintien?

Utilisez un réfrigérateur ou un congélateur de type biomédical pour entreposer les médicaments (à la pharmacie, au département de pharmacie, à l'unité de soins, etc.). Pour plus d'information, consultez les questions de pratique suivantes dans la FAQ sur la pratique professionnelle sous l'onglet « Conservation et destruction des produits et médicaments » :

RETOUR VERS LE HAUT

Pourquoi l'acquisition d'un réfrigérateur biomédical fait-elle partie des recommandations du comité d'inspection professionnelle? (<http://www.opq.org/fr-CA/pharmaciens/ma-pratique/foire-aux-questions-pratique-professionnelle/#Conservation-pm-2-refrigerateur>)

Que signifie « réfrigérateur biomédical »? (<http://www.opq.org/fr-CA/pharmaciens/ma-pratique/foire-aux-questions-pratique-professionnelle/#3-refrigerateur-biomedical>)

Conservation des médicaments – Quelques précisions (<http://www.opq.org/fr-CA/pharmaciens/ma-pratique/foire-aux-questions-pratique-professionnelle/#Conservation-6>)

Mettez aussi en place des procédures pour vous assurer que la chaîne de froid est respectée, de la réception du médicament jusqu'à sa livraison, incluant lors de la conservation hors pharmacie (ex. : sur une unité de soins ou en CHSLD). Certains outils peuvent vous aider à mettre en place ces procédures.

Pour les médicaments :

- a) Bulletin d'informations professionnelles n° 155 (http://www.opq.org/doc/media/826_38_fr-ca_0_bip_155.pdf)

Pour les vaccins :

- a) Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins
(<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-278-05W.pdf>)

Pour les préparations de produits stériles :

- a) Norme 2014.01
- a) Norme 2014.02

Pour les préparations magistrales non stériles :

- a) Norme 2012.01 (http://www.opq.org/doc/media/1088_38_fr-ca_0_norme_2012_01_magistrales_non_steriles.pdf)

Votre procédure doit préciser la marche à suivre si les températures dépassent les écarts recommandés, par exemple lors d'une canicule, durant le transport par le livreur, en cas de panne de courant, de bris d'équipement, etc.

(<http://guide.standards.opq.org/guides/proceder-a-la-collecte-des-renseignements>)

(<http://guide.standards.opq.org/guides/role-des-pharmaciens>)